



Budget 2022



Mot du maire



Normand Dyotte
Maire



Chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, je tiens à réitérer nos sincères remerciements pour la confiance que vous continuez de nous accorder. Soyez assurés que ce nouveau mandat sera la poursuite de l'exercice rigoureux dont nous faisons preuve depuis plusieurs années. Nous visons toujours à atteindre les plus hauts standards de planification et à perpétuer l'offre de services de qualité ainsi qu'une prospérité durable pour tous. C'est dans la poursuite de cette saine gestion qu'il me fait d'ailleurs plaisir de vous présenter le budget 2022 de la Ville de Candiac. Celui-ci a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil le 6 décembre dernier et il s'établit à 54 053 100 \$.

Il s'agit premièrement d'une année particulière puisqu'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière a été déposé pour les années 2022, 2023 et 2024. Vous avez sans doute entendu parler de la flambée immobilière en cours depuis plusieurs mois. À Candiac, l'évaluation d'une résidence moyenne d'un logement connaît une hausse de 21,5 %, portant l'évaluation d'une résidence moyenne de 413 200 \$ à 502 200 \$ comparativement au dernier rôle d'évaluation. Les valeurs imposables totales de la Ville de Candiac connaissent une hausse de 18,7 %. Toutefois, soyez assurés qu'en tant que conseil responsable et parce que nous avons écouté vos inquiétudes face aux inévitables répercussions de cette flambée, la Ville de Candiac a révisé à la baisse le taux de taxation afin de limiter l'augmentation des taxes malgré une hausse de l'évaluation des maisons. Ainsi, le taux d'imposition de 2022 se situe à 0,5616 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement au taux de 2021 de 0,6676 \$. Nous sommes d'ailleurs très fiers de pouvoir affirmer qu'il s'agit toujours de l'un des taux les plus bas des villes comparables de la Rive-Sud.

En ce qui a trait au budget, sa légère augmentation permettra de réaliser de nombreux projets tout en conservant une charge fiscale similaire aux dernières années. Parmi les projets novateurs qui continueront de permettre aux Candiacois de s'épanouir, de se déplacer et d'accéder à plusieurs services dont nos deux pôles de développement importants qui vont bon train, notons entre autres le futur centre-ville Montcalm, le *Plan de mobilité active et durable intégré*, la continuité du *Plan d'adaptation aux changements climatiques* ainsi que la relocalisation de certains bâtiments municipaux vétustes, dont le garage municipal et la caserne. De plus, je ne saurais passer sous silence l'un des projets les plus chéris par les citoyens : je réitère notre volonté envers la planification d'un complexe aquatique jumelé à une maison des citoyens. Je suis également très fier du résultat de notre nouvelle entente intermunicipale en matière de sécurité incendie avec les villes de Saint-Constant et de Sainte-Catherine. Ce regroupement nous permet désormais d'assurer un service 24/7 en permanence en plus d'offrir un service de premiers répondants ainsi qu'un service nautique.

Sur une autre note, la Ville de Candiac avait répondu à la demande des citoyens en annonçant en août dernier son intention réelle de protéger un important îlot de fraîcheur au cœur de Candiac. Elle avait ainsi entériné une résolution confirmant l'engagement de la Ville à acquérir l'ancien terrain de golf lorsque toutes les conditions favorables seront réunies afin d'en faire un immense parc nature. De ce fait, le conseil municipal réitère sa volonté envers ce dossier.

Face à vos préoccupations et malgré l'importante hausse de la valeur immobilière et la légère augmentation des tarifs de gestion des matières résiduelles et de l'eau, nous sommes satisfaits de pouvoir poursuivre les actions prévues dans notre planification stratégique, tout en nous assurant de respecter la capacité de payer des citoyens.

L'une des clés à cette saine gestion est néanmoins la recherche constante de financement et de subventions. Sachez qu'il s'agit d'une priorité pour nous et que nous nous efforçons continuellement d'acquiescer un maximum de ressources financières notamment pour ce qui a trait aux réfections de rues à travers la municipalité. Nous savons combien ces projets vous sont chers.

Pour terminer, l'ensemble des membres du conseil municipal tient à vous souhaiter une excellente période des Fêtes remplie de moments de réjouissance avec vos proches.

Le maire,
Normand Dyotte

Charge fiscale moyenne 2022

Pour un immeuble résidentiel d'une valeur moyenne

Budget 2022
Budget 2021

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	502 200 \$	413 200 \$
Taxe foncière générale - Taux du 100 \$ d'évaluation	0,5616 \$	0,6676 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	2 820 \$	2 759 \$
Augmentation de la taxe foncière	(2,24 %) 62 \$	(1 %) 27 \$

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe par unité de logement)

Eau	172 \$	170 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	263 \$	260 \$

TOTAL DES TARIFS POUR UNE RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT

485 \$ **480 \$**

Charge fiscale moyenne

Pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales	3 305 \$	3 239 \$
---	----------	----------

Augmentation annuelle pour les services administratifs

(2,06 %) 67 \$ **(0,85 %) 27 \$**

Programme triennal d'immobilisation (PTI)

Le PTI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 98 073 444 \$ dont 30 440 744 \$ en 2022. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Il est à noter que l'adoption du PTI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation. Certains projets se feront, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale et chaque projet doit d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

Notons enfin que certains projets d'immobilisation inclus au PTI d'une année antérieure peuvent n'être réalisés que l'année suivante.

Pour 2022, voici les principaux investissements prévus :

Infrastructures

- Réfection du chemin d'Auteuil ainsi que des avenues Goya et Adams
- Réfection partielle des avenues Mermoz et Médoc

Bâtiments municipaux

- Début des travaux pour la relocalisation du garage municipal
- Nouveau bâtiment de service à la place de la Fonderie

Parcs et espaces verts

- Continuité de l'opération de remplacement d'arbres infestés par l'agrile du frêne
- Aménagement faunique pour la rainette faux-grillon au Centre Frank-Vocino
- Nouveau parc canin
- Aggrandissement du stationnement au parc Saint-François Xavier

Développement durable

- Programme de verdissement massif sur le territoire
- Continuité du projet de *Plan d'adaptation aux changements climatiques*
- Protection de l'environnement au marais Fouquet



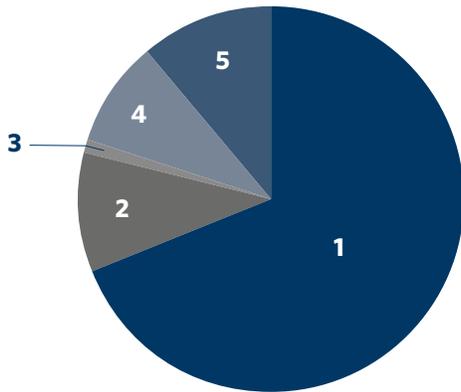
Revenus

1. Taxes sur la valeur foncière	37 094 500 \$	69 %
2. Taxes sur une autre base	5 041 000 \$	10 %

TOTAL DES TAXES : 42 135 500 \$ 79 %

3. Paiements tenant lieu de taxes	433 600 \$	1 %
4. Services rendus aux organismes municipaux	4 115 800 \$	8 %
5. Autres revenus	7 368 200 \$	12 %

TOTAL : 54 053 100 \$ 100 %



Taux de taxes

• Taux de taxes foncières du 100 \$ d'évaluation

	2022	2021
Taux de base (résidentiel)	0,5616 \$	0,6676 \$
Six logements et plus	0,5616 \$	0,6676 \$
Terrains vagues desservis	1,1232 \$	1,3352 \$
Commercial	2,0750 \$	2,1098 \$
Industriel	2,1150 \$	2,1715 \$
Agricole	0,5616 \$	0,6676 \$

Tarifs eau et matières résiduelles

RÉSIDENTIEL

	2022	2021
Eau - Unifamiliale et condo	172 \$	170 \$
Eau - Multifamiliale/logement	172 \$	170 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	263 \$	260 \$

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Eau/local (base + utilisation)	172 \$	170 \$
--------------------------------	--------	--------

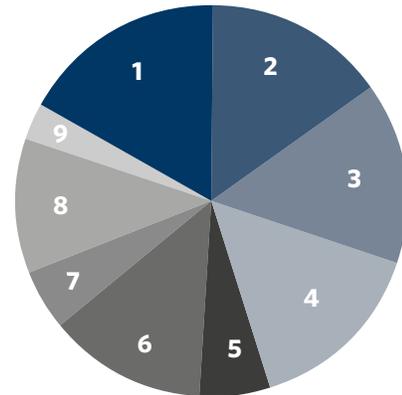
Dépenses

1. Administration générale	9 121 300 \$	17 %
2. Sécurité publique	8 322 500 \$	15 %
3. Transport (travaux publics)	8 430 900 \$	15 %
4. Hygiène du milieu	8 327 000 \$	15 %
5. Aménagement, urbanisme et développement	3 219 800 \$	6 %
6. Loisirs et culture	7 210 500 \$	13 %

TOTAL DES SERVICES MUNICIPAUX : 44 632 000 \$ 81 %

7. Service de la dette - Frais de financement	2 230 400 \$	5 %
8. Service de la dette - Remboursement de la dette à long terme	6 141 600 \$	11 %
9. Affectations - Fonds de roulement	1 049 100 \$	3 %

TOTAL : 54 053 100 \$ 100 %



Note

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1422, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

Budget 2022 est une publication du Service des communications et relations avec le citoyen, ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2022.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 8 550 copies

candiac.ca | finances@ville.candiac.qc.ca



Rôle d'évaluation en un clic

Vous pouvez accéder en tout temps au rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024 sous l'onglet *Services en ligne*. La date de référence de ce rôle est le 1^{er} juillet 2020 selon les conditions du marché tel qu'il existait. L'augmentation imposable et non imposable du rôle correspond à 18,55 %.

Rendez-vous au candiac.ca pour consulter le rôle d'évaluation sous l'onglet *Services en ligne*.

A word from the mayor

Dear Citizens,

On behalf of the Municipal Council, I wish to reiterate our sincere thanks for the trust you continue to place in us. Rest assured that this new mandate will be a continuation of the rigorous exercise that we have been carrying out for several years. Our goal is to achieve the highest standards of planning and to continue providing quality services and ensuring sustainable prosperity for all. It is therefore with a view to continue along this path of sound management that I present the 2022 budget of the City of Candiac. The budget was adopted at the special council meeting held on December 6 and amounts to \$54,053,100.

First off, I would like to mention that this is a special year since a new triennial property assessment roll has been filed for the years 2022, 2023 and 2024. You have no doubt heard about the real estate boom that has been going on for several months. In Candiac, the assessment of an average single-family residence is up 21.5%, bringing the assessment of an average residence from \$413,200 to \$502,200 compared to the last assessment roll. Total assessed values for the City of Candiac are up 18.7%. However, rest assured that we are aware of your concerns about the inevitable impact of this increase. As such, the City of Candiac has revised the tax rate downward in order to limit the increase in taxes despite the increase in home assessments. As a result, the 2022 tax rate is \$0.5616 per \$100 of assessed value compared to the 2021 rate of \$0.6676. We are very proud to be able to say that this is still one of the lowest rates among comparable cities on the South Shore.

Where the budget is concerned, a slight increase will make it possible to carry out many projects while maintaining a tax burden that remains similar to last year. Our two major development centres, which are progressing well, are among the innovative projects that will continue to allow Candiac residents to prosper and grow and have access to the many services they need, including transportation. Other projects include the future Montcalm downtown core, the Plan de mobilité active et durable intégré, the continuation of the Plan d'adaptaton aux changements climatiques as well as the relocation of certain outdated municipal buildings, including the municipal garage and the fire hall. In addition, I would be remiss if I failed to mention one of the projects most cherished by Candiac citizens—as such, I am reiterating our commitment to make plans for facilities that will combine an aquatic complex and a Maison du citoyen. I am also very proud of our new intermunicipal agreement on fire safety with the cities of Saint-Constant and Sainte-Catherine. This grouping now allows us to ensure that services are available 24/7 and that the community also has access to first responders and nautical emergency services.

On another note, the City of Candiac responded to the citizens' request by announcing last August its intention to protect a true oasis of freshness in the heart of Candiac. It thus endorsed a resolution confirming the City's commitment to acquire the former golf course when all the conditions are right to make it a park. As a result, the municipal council reiterates its commitment to this will.

Given your concerns, and despite the significant increase in real estate values and the slight increase in waste and water management rates, we are satisfied that we are able to pursue the actions set out in our strategic plan, while ensuring that we respect our citizens' ability to pay.

One of the keys to ensuring sound management is, however, the constant search for financing and subsidies. This is indeed a priority for us and we are continually striving to acquire as many financial resources as we can, particularly for street repairs needed throughout the municipality. We know how important these projects are to you.

In closing, the entire Municipal Council would like to wish you an excellent holiday season filled with many happy moments shared with loved ones.



The mayor, Normand Dyotte

Informations à retenir

Quand dois-je payer mes taxes?

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

- Un seul versement : 10 février 2022

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 301 \$ ET PLUS

- 1^{er} versement : 10 février 2022
- 2^e versement : 9 juin 2022*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2^e versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2^e paiement de taxes ou de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté pour le 2^e versement.

Comment puis-je payer mes taxes?

PAR VOTRE INSTITUTION BANCAIRE

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, J5R 3L8

EN PERSONNE

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)
Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

Que faire si j'ai déjà vendu ma propriété?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2021, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

Mes taxes sont-elles déductibles d'impôt?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.